



# CONFEMEN infos

OCTOBRE 2004 n°2



## Editorial

Les défis qui se posent aujourd'hui aux systèmes éducatifs, en particulier dans les pays du Sud, appellent une synergie des actions en faveur de centaines de millions de jeunes à qui nous devons donner une éducation et une formation de qualité.

Le Forum mondial de Dakar a fixé des objectifs aussi ambitieux qu'impératifs pour mener le monde vers l'éducation pour tous. Si son cadre d'action insiste sur la nécessaire mobilisation des ressources pour atteindre cet objectif de scolarisation universelle, il exhorte également la communauté internationale à assurer une coordination optimale des actions menées en faveur de l'EPT. La multiplication des intervenants dans le secteur de l'éducation, la limitation des ressources, la mise en œuvre de réformes des systèmes éducatifs et la diversité des besoins en éducation sont autant d'éléments qui plaident pour une coordination accrue des initiatives prises par les partenaires locaux et internationaux de l'éducation.

Depuis sa naissance, la CONFEMEN est, en Francophonie, le lieu naturel de dialogue politique et de convergence des initiatives prises en faveur de l'éducation. L'échange d'expériences positives permet, en effet, de dessiner le contour de systèmes éducatifs performants au sein de l'espace francophone.

Mais le cœur de la dynamique en faveur de l'EPT se situe d'abord au niveau national. C'est là que le partenariat doit être quotidien et fécond. Cette dynamique interne doit être soutenue par un partenariat plus large aux niveaux régional et international. La CONFEMEN inscrit toute sa démarche dans la réalisation de cette synergie indispensable au développement des systèmes éducatifs.

Le partenariat porte aussi sur l'évaluation qui constitue un outil indispensable permettant de guider la prise de décisions pertinentes pour le pilotage et la gestion des systèmes éducatifs ainsi que pour les questions d'ordre pédagogique. C'est l'une des raisons qui a mené la CONFEMEN à choisir le thème de l'évaluation pour sa 51<sup>ème</sup> Session qui réunit les ministres en charge de l'éducation des Etats et gouvernements membres, à Maurice, en ce mois d'octobre.

Adiza Hima  
Secrétaire Générale

# Sommair

## Nouvelles de la CONFEMEN 03

51<sup>ème</sup> Session de la CONFEMEN

### Focus 04

Partenariat

### Recherche 06

Les enseignants contractuels :  
un pari gagnant pour la scolarisation primaire ?

Sur le terrain

En bref...

### Info Education 08

L'enseignement du français

L'enseignement secondaire

Concertation des coordonnateurs EPT

L'enseignement bilingue franco-arabe

CONFEMEN Infos  
est une lettre d'information trimestrielle  
consacrée à l'actualité éducative, à la recherche  
et aux partenariats dans le secteur de l'éducation,  
ainsi qu'à toutes les activités de la  
CONFEMEN dans le monde.

Elle est publiée par  
le Secrétariat technique  
permanent de la CONFEMEN

Directrice de publication : [Adiza Hima](#)  
Rédacteur en chef : [Bernard Verschueren](#)  
Rédaction : [Bernard Verschueren](#) et [Katia Vianou](#)

Conception graphique et impression :



Secrétariat technique permanent de la CONFEMEN  
Immeuble Kébé Extension 3ème étage  
BP 3220 – Dakar – Sénégal  
Tél. : (221) 821 60 22  
Fax : (221) 821 32 26  
E-mail : [confemen@sentoo.sn](mailto:confemen@sentoo.sn)

[www.confemen.org](http://www.confemen.org)

# La 51<sup>ème</sup> Session de la CONFEMEN se réunira à Maurice du 20 au 22 octobre 2004

La 50<sup>ème</sup> Session de la Conférence des Ministres de l'éducation des pays ayant le français en partage, réunie à Ouagadougou du 20 au 22 novembre 2002, avait pour thème « le financement de l'éducation ». Au cours de leur session, les Ministres ont défini les orientations dans le document intitulé « Stratégies de renforcement du financement et de la gestion en vue de l'amélioration de l'accès et de la qualité de l'éducation/formation ».

Cette 50<sup>ème</sup> Session fut particulièrement importante puisqu'elle a marqué le début de la relance de la CONFEMEN. Malgré des ressources humaines et matérielles limitées, le Secrétariat technique permanent a mis en œuvre, depuis deux ans, le plan de relance adopté à Ouagadougou. La relance est essentiellement axée sur l'accroissement de l'information-communication au sein de l'espace francophone, le renforcement des partenariats en faveur de l'éducation-formation et le développement des activités de

recherche et d'évaluation à travers le Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC).

Durant ce biennium, le PASEC a finalisé des études thématiques dans cinq pays (Sénégal, Togo, Mali, Niger, Guinée). Il a poursuivi ses activités en Côte d'Ivoire et initié des évaluations diagnostiques dans cinq autres pays (Bénin, Cameroun, Mauritanie, Madagascar, Tchad).

Forts de ce chemin parcouru, les Ministres de l'éducation se retrouveront à Maurice, du 20 au 22 octobre 2004 à l'occasion de la 51<sup>ème</sup> Session de la CONFEMEN qui aura pour thème « l'évaluation ». Au cours de cette session, le programme de travail de la CONFEMEN pour l'année 2005 sera adopté.

Les objectifs de l'Education pour tous ainsi que ceux du Millénaire fixés par l'Assemblée générale des Nations Unies imposent un renforcement des outils de pilotage des systèmes éducatifs, notamment l'évaluation.

Les approches en matière d'évaluation se sont diversifiées et élargies ces dernières années. Elle touche aujourd'hui toutes les composantes de l'école : les élèves et les étudiants dont les acquis sont évalués sur les plans qualitatif et quantitatif ; le personnel enseignant, son degré de formation, ses pratiques pédagogiques et sa capacité d'innovation. Les systèmes éducatifs sont également évalués dans leur organisation et dans leurs structures, au niveau des écoles et des établissements mais aussi au niveau national, dans les choix de politique éducative et dans l'impact des réformes mises en œuvre.

La 51<sup>ème</sup> Session de la CONFEMEN fera le point sur cette importante question. Elle sera également l'occasion d'échanger et de dégager des pistes d'action pour consolider les différentes pratiques de l'évaluation dans les systèmes éducatifs francophones. ■

## Conférence internationale de l'Education

La 47<sup>ème</sup> Session de la Conférence Internationale de l'Education (CIE) s'est tenue à Genève, du 8 au 11 septembre 2004, sur le thème : « Une éducation de qualité pour tous les jeunes : Défis, tendances et priorités ». La CIE propose une plate-forme de dialogue international entre les Ministres en charge de l'Education des pays membres de l'UNESCO. Organisée en sessions plénières et en quatre ateliers, la 47<sup>ème</sup> Session a réuni les Ministres, chefs de délégations et délégués de 137 Etats membres ainsi que les représentants de 14 organisations intergouvernementales et de 21 organisations non gouvernementales. Les ateliers portaient sur : l'éducation de qualité et l'égalité des sexes; l'éducation de qualité et l'intégration sociale ; l'éducation de qualité et des compétences pour la vie et enfin l'éducation de qualité et le rôle clef des enseignants.

La CONFEMEN a participé activement à ce grand rendez-vous des décideurs et professionnels de l'éducation. Elle est intervenue lors de la session finale, présidée par le Directeur général de l'UNESCO. Les débats de cette session portaient sur le thème « Promouvoir les partenariats pour le droit à une éducation de qualité pour tous ». Le Président en exercice de la CONFEMEN, le Ministre de l'Education de base et de l'Alphabétisation du Burkina Faso, Monsieur Mathieu R. Ouédraogo, a livré le message de l'institution intitulé « Partenariat : facteur de la qualité de l'éducation ». Cette contribution de la CONFEMEN a été validée par une réunion de concertation des Ministres francophones qui s'est tenue en marge de la CIE. **Lire la rubrique « Focus » sur le partenariat.** ■

## Evaluation institutionnelle du Secrétariat technique

Afin de répondre aux exigences de la relance de la CONFEMEN, le groupe de travail des correspondants et correspondants nationaux réuni à Mbodiène (Sénégal) en juin 2004 a recommandé de procéder à une évaluation institutionnelle du Secrétariat technique permanent de la CONFEMEN. La mission d'évaluation, financée par le Canada, s'est déroulée, à Dakar, du 13 au 24 septembre. Les résultats de l'évaluation seront présentés lors de la 51<sup>ème</sup> Session de la CONFEMEN. ■

# Partenariat : Facteur de la qualité de l'éducation/formation

Lors de la conférence mondiale sur l'Education pour tous (EPT) qui a eu lieu à Jomtien, en 1990, on a constaté que l'école, dans son contenu ainsi que dans ses orientations, ne s'ouvrait pas suffisamment aux réalités de son milieu. La prise en compte de ces réalités exige naturellement de considérer les valeurs socio-culturelles, mais également les exigences de l'économie dans ses multiples dimensions, à savoir : les conditions du marché du travail, l'équilibre, ou le déséquilibre, entre l'offre et la demande de formation et l'adaptation plus ou moins grande de cette formation aux besoins des employeurs et de la société en général.

Les membres de la CONFEMEN ont longuement considéré cette question de l'ouverture nécessaire des systèmes éducatifs vers le milieu. Conscients de l'urgence de cette ouverture, ils ont axé les débats de

leur 48<sup>e</sup> session ministérielle tenue à Yamoussoukro, en 1998, sur le thème de «La dynamique partenariale et la qualité de l'éducation/formation». Voici en substance ce qu'ils ont dit à cette occasion et qui demeure d'actualité :

«La dynamique partenariale est une voie qui permet d'identifier et de reconnaître dans les faits le rôle et les compétences des différents partenaires afin de favoriser la qualité de l'éducation/formation et de répondre aux contraintes internes et externes des systèmes éducatifs. S'engager dans cette voie, c'est reconnaître également ce processus de dynamique partenariale déjà amorcé dans nombre de communautés locales». Mais il faut noter que «les concepts de « partenariat » et de « dynamique partenariale » ne peuvent être « enfermés » dans des définitions précises et figées».

«Il s'agit de concepts «déclinables en fonction des réalités, des acteurs concernés, des objectifs visés et de l'évolution des sociétés».

La dynamique partenariale ne se réduit pas à la concertation ou la consultation, ni à des relations de gestion purement administrative comme la déconcentration. La dynamique partenariale va au-delà, est plus exigeante, même si elle peut coexister avec ces modes de relation et que ceux-ci en constituent souvent des étapes ».

Le Forum de Dakar, en 2000, a réexaminé les questions soulevées à Jomtien pour conclure que les buts fixés en 1990 n'étaient malheureusement pas atteints. C'est vrai pour ce qui est des chiffres traduisant la scolarisation des enfants à travers le monde, mais aussi pour ce qui est de l'existence des partenariats effectifs et fonctionnels nécessaires à la réalisation de l'EPT.

En outre, le «Commentaire élargi sur le Cadre d'action de Dakar», fait ressortir, sur la base de l'expérience des dix dernières années, le besoin «d'améliorer l'efficacité, la responsabilité, la transparence et la souplesse des systèmes de gouvernance de l'éducation afin qu'ils puissent mieux répondre aux besoins variés et changeants des apprenants». Il mentionne également l'impérieuse nécessité de réformer la gestion de l'éducation «pour passer d'un mode de gestion hautement centralisé, standardisé et directif à des procédures de décision, d'exécution et de suivi plus décentralisées et participatives aux échelons de responsabilité inférieurs». «Ces processus doivent être étayés par un système d'information de gestion qui mette à profit à la fois les nouvelles technologies et la participation communautaire pour produire en temps utile des informations exactes et pertinentes».

Dans le même esprit, la CONFEMEN s'est penchée sur les conditions de réussite de la dynamique partenariale au sein des systèmes éducatifs. Ces conditions sont de trois ordres : politique, juridique et fonctionnel.

## L'Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF), partenaire de tous les instants

Au sein du dispositif institutionnel francophone, la CONFEMEN occupe une position centrale dans le secteur de l'éducation et de la formation technique et professionnelle. Elle a œuvré, en synergie avec l'Agence de Coopération Culturelle et Technique depuis la création de cette agence dans les années 70.

Le rapprochement CONFEMEN/ACCT a abouti, en 1987, à la signature d'un protocole d'accord entre les deux institutions qui a eu notamment pour résultat le financement conjoint de nombreux projets, en ce qui concerne, par exemple, le matériel didactique, la méthodologie de l'évaluation et à la pédagogie des grands groupes.

A la faveur de la réforme intervenue en 1992, la CONFEMEN s'est recentrée sur son rôle d'orientation, et l'AIF (qui remplace l'ACCT) est devenue opérateur principal de la Francophonie, notamment en matière d'éducation/formation. La CONFEMEN participe aux instances de la Francophonie (Conseil Permanent, Conférence ministérielle, Commission de Coopération...) où elle contribue à la définition des orientations politiques sur les questions d'éducation et de formation.

L'AIF et la CONFEMEN oeuvrent en parfaite synergie en :

- définissant et proposant à la Francophonie les axes prioritaires en matière d'éducation/formation ;
- appuyant les pays dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur politique éducative ;
- veillant à l'augmentation de la part consacrée à l'éducation de base dans le budget de la Francophonie ;
- œuvrant pour le renforcement des capacités d'expertise dans les Etats et gouvernements membres ;
- travaillant à la formulation et à la mise au point conjointes de la programmation du secteur éducation.

Les conditions d'ordre politique sont en lien direct avec le fonctionnement démocratique qui fonde le dialogue social. Sur le plan juridique, il convient d'élaborer un cadre adéquat qui permet de stabiliser les institutions, de pérenniser les réformes et de garantir les prérogatives des collectivités locales en matière d'éducation. Et, pour que le système mis en place donne son plein rendement, les objectifs doivent être clairement définis et les choix pédagogiques doivent être adaptés aux contextes dans lesquels ils s'inscrivent. Des stratégies d'information et de communication doivent être mises en œuvre afin de définir et de faire connaître les rôles respectifs de tous les intervenants et d'instaurer des cadres de concertation et de suivi/évaluation sur les plans local, régional et national.

«Si à elle seule, la mise en place d'une dynamique partenariale ne constitue pas une «assurance-qualité» automatique, il n'en demeure pas moins qu'elle constitue un puissant levier d'amélioration de la qualité. Et c'est sans doute d'abord parce qu'elle introduit et postule un nouvel état d'esprit que cette dynamique partenariale est un facteur d'amélioration de la qualité. Des acteurs – quel que soit le niveau où ils interviennent – mieux écoutés, mieux responsabilisés, soumis à un contrôle non plus bureaucratique mais démocratique, développent naturellement des comportements d'appropriation de leur tâche et d'implication dans leur fonction qui ont des conséquences positives sur la qualité de l'ensemble du système».

Les réalités de l'école aujourd'hui et les défis auxquels elle est confrontée imposent ce nouvel état d'esprit en faveur de la qualité de l'éducation et d'une gestion optimale des systèmes éducatifs. A son niveau, la CONFEMEN œuvre pour un partenariat toujours plus opérationnel entre différents intervenants comme en témoignent les quelques exemples illustrant cette rubrique «focus». ■

### **CONFEMEN/UNESCO : un partenariat opérationnel en faveur de l'Education pour tous**

Dès sa création, la CONFEMEN a établi des liens de travail avec l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) dans le domaine de la coopération multilatérale en matière d'éducation. Cette collaboration s'est matérialisée par un accord de coopération, signé entre les deux institutions, en 1981. Chacune des institutions a ainsi acquis le statut d'observateur dans les réunions des hautes instances. Cet accord a également formalisé des processus de consultations régulières et de représentations réciproques.

Afin de renforcer cette coopération entre les deux institutions, un accord a été signé, en 2001, entre le Bureau Régional de l'UNESCO pour l'Education en Afrique (BREDA) et le Secrétariat technique permanent de la CONFEMEN visant à apporter un appui technique aux pays francophones d'Afrique subsaharienne dans la formulation de stratégies sectorielles en matière d'éducation ou dans l'élaboration et la mise en œuvre de plans nationaux EPT. Dans le cadre de ce partenariat, les deux institutions travaillent également au renforcement des capacités des équipes nationales et fournissent un appui pour la réalisation des évaluations en rapport avec les objectifs de l'EPT.

### **CONFEMEN/ Banque Mondiale : une complémentarité pour atteindre les objectifs de l'Education pour tous**

Suite à la mission effectuée par la Secrétaire Générale et un conseiller technique du PASEC au siège de la Banque Mondiale en octobre 2003, le partenariat avec la Banque Mondiale s'est sensiblement renforcé. Préalablement, une entente entre la Banque Mondiale et la CONFEMEN avait déjà été signée, en mai 2003, à Ouagadougou, dans le cadre d'activités communes sur la question des manuels scolaires.

La complémentarité des approches entre les deux institutions, la préoccupation commune en matière de réalisation de l'EPT dans les pays francophones et la qualité des travaux menés par le PASEC ont débouché sur des collaborations en matière de suivi-évaluation sur :

- la qualité de l'éducation dans les systèmes éducatifs,
- les programmes nationaux en faveur de l'EPT,
- la formation professionnelle des enseignants.

### **La Banque Islamique de Développement (BID), nouveau partenaire de la CONFEMEN**

La BID et la CONFEMEN ont convenu de développer leurs liens de coopération et de conjuguer leurs efforts pour contribuer à l'amélioration de la qualité de l'éducation et de la gestion des systèmes éducatifs dans les pays membres des deux institutions. Plusieurs axes de collaboration ont été retenus. Il s'agit notamment :

- d'élaborer une politique du livre scolaire tant du point de vue de la conception que de celui de la production et de la diffusion ;
- de restructurer les écoles coraniques en y intégrant l'enseignement du français afin de faciliter la jonction avec l'enseignement formel et la formation professionnelle ;
- de renforcer les capacités des ministères de l'éducation notamment dans les domaines de la formation initiale des enseignants et de la gestion des systèmes éducatifs ;
- d'appuyer la mise en place et de renforcer les capacités des équipes nationales d'évaluation, notamment en appuyant le Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC) ;
- d'appuyer l'organisation et la tenue des Assises de la gestion scolaire et d'accompagner les pays qui le souhaitent dans la mise en œuvre du cadre d'action qui en découlera.

# Les enseignants contractuels : un pari gagnant pour la scolarisation primaire ?

Depuis une dizaine d'années, les enseignants contractuels occupent une place de plus en plus importante au sein des systèmes éducatifs des pays francophones d'Afrique subsaharienne. Recrutés dans le but d'accélérer la scolarisation primaire universelle, ces maîtres sont même devenus, dans certains pays, plus nombreux que les enseignants fonctionnaires. Or, jusqu'à présent, on ne sait que peu de choses au sujet de leur incidence sur la scolarisation et sur la qualité de l'enseignement dispensé. Le Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC) a mené des évaluations de l'impact de ces enseignants au Mali et au Niger.

## Extension de la scolarisation : des chiffres convaincants

Le pari était le suivant : recruter à moindre coût et sur une base contractuelle un nombre important d'enseignants pour répondre à la demande croissante de scolarisation primaire. En 1992, le Mali a relevé le pari en instaurant une politique de recrutement d'enseignants contractuels. Neuf ans et une dizaine de milliers de maîtres contractuels plus tard, l'effet sur la scolarisation primaire est remarquable : le PASEC estime qu'en 2001, quelque 100 000 élèves supplémentaires ont été scolarisés au Mali grâce aux enseignants contractuels, ce qui correspond à un peu plus de 5 points de taux brut de scolarisation. Au Niger, où les autorités ont fait de même à partir de 1998, l'impact de la politique de recrutement de maîtres contractuels sur la scolarisation est encore plus impressionnant. En effet, le PASEC estime que les 10 200 enseignants contractuels recrutés en quatre ans seulement ont permis, en 2002, de scolariser environ 270 000 élèves supplémentaires... soit le tiers de l'ensemble des élèves nigériens du primaire.

Un pari gagnant? Sur le plan de l'extension de la scolarisation, les chiffres ne laissent aucun doute. Par contre, en ce qui concerne l'incidence de ces maîtres moins expérimentés et souvent moins formés sur la qualité de l'enseignement dispensé, les études menées par le PASEC au Mali et au Niger au cours de l'année scolaire 2001-2002 montrent que les résultats sont tantôt mitigés, tantôt surprenants. Dans chaque cas, le PASEC a comparé les performances de plus de 250 enseignants contractuels et fonctionnaires en deuxième et cinquième années, en poste dans environ 130 écoles réparties dans l'ensemble du pays. Pour ce faire, on



a mesuré la progression de leurs élèves, dont le total s'élevait à au moins 3000 enfants, par des tests de français et de mathématiques.

## Mali : des maîtres moins formés, moins expérimentés et pourtant plus performants

Les craintes liées à la performance des maîtres contractuels au Mali étaient vives ; les résultats de l'étude du PASEC ont de quoi surprendre : les analyses ont démontré que, en deuxième comme en cinquième année, les contractuels maliens font, en moyenne, davantage progresser leurs élèves que leurs collègues fonctionnaires. Toutefois, l'étude a également permis de constater que cette performance est tout à fait relative, puisqu'elle s'inscrit dans un contexte global de faible qualité de l'enseignement. En effet, les résultats aux tests des élèves de l'échantillon ont révélé qu'une grande proportion d'entre eux est en situation d'échec scolaire et que leurs scores moyens sont bas par rapport à ceux obtenus par les élèves de sept autres pays francophones d'Afrique ayant passé les mêmes épreuves.

Parallèlement, l'étude a mis en évidence la faible performance des enseignants fonctionnaires. Il a été établi que les maîtres dont les élèves obtiennent les moins bons résultats sont paradoxalement ceux qui combinent une formation professionnelle longue et une grande ancienneté. En s'intéressant à la satisfaction professionnelle des maîtres maliens, l'étude a permis de conclure que cette contre-performance s'explique surtout par un manque de motivation, un sentiment qui, à long terme, n'épargnera sans doute pas les enseignants contractuels. C'est pourquoi le PASEC a recommandé d'amorcer dès maintenant une réflexion globale, dépassant de loin la seule question des salaires, portant sur le plan de carrière, le contexte de travail et la valorisation sociale du métier d'enseignant.

## Niger : des contractuels et des fonctionnaires aux performances variées

Au Niger, l'étude a fait apparaître les mêmes problèmes de qualité de l'enseignement qu'au Mali : les élèves nigériens ayant participé

## Sur le terrain...

à l'étude se sont eux aussi démarqués par le faible niveau des acquisitions scolaires. Toutefois, si le contexte global s'apparente à celui du Mali, les résultats en ce qui concerne l'efficacité pédagogique des enseignants contractuels diffèrent quelque peu. En effet, les analyses ont démontré que les maîtres contractuels ne sont ni plus ni moins efficaces que leurs collègues fonctionnaires.

En fait, en analysant de manière plus détaillée les différents profils des enseignants, l'étude a permis de conclure que, bien plus que le statut, c'est la formation professionnelle qui joue un rôle prépondérant dans les acquisitions. Contractuels et fonctionnaires confondus, les maîtres qui font le plus progresser leurs élèves sont ceux qui ont bénéficié d'une formation professionnelle. La motivation professionnelle est également ressortie comme un facteur exerçant un effet important sur la performance des enseignants. Ainsi, le PASEC a recommandé d'assurer systématiquement une formation professionnelle à tous les enseignants contractuels et de porter une attention sérieuse aux conditions de travail, au plan de carrière des maîtres et à la valorisation sociale du métier d'enseignant au Niger. ■

La rentrée 2004 sera particulièrement animée, puisque quatre pays réaliseront avant la fin du mois d'octobre la première phase de l'évaluation PASEC :

### • Cameroun

Depuis qu'une mission de préparation a été effectuée, en septembre, l'équipe nationale se tient prête à commencer l'enquête de terrain et à assurer le suivi des opérations.

### • Guinée

La réalisation d'une seconde évaluation thématique, complémentaire à celle qui avait eu lieu il y a cinq ans, a débuté en août dernier. Une première mission a permis de poser les bases de cette étude qui porte sur la performance des enseignants formés dans le cadre du programme de formation initiale des maîtres de Guinée (FIMG). Une seconde mission est prévue pour préparer la première phase d'enquête.

### • Madagascar

Les opérations de terrain s'organisent à la suite d'une mission de préparation qui s'est tenue à la mi-octobre.

### • Bénin

En septembre, une mission de préparation a permis de finaliser le choix des écoles qui participeront à l'étude et de définir l'organisation concrète du travail pour les étapes à venir.

Parallèlement, trois autres évaluations suivent leur cours :

### • Côte d'Ivoire

Le travail d'analyse de cette étude, qui traite de l'impact du redoublement sur l'abandon scolaire, a été achevé en septembre. Une première version du rapport de recherche verra le jour avant la fin de l'année et sera transmise au comité scientifique pour validation.

### • Mauritanie

La saisie des données recueillies lors de la deuxième phase d'enquête s'est terminée en septembre. La phase d'analyse, suivie de la rédaction du rapport provisoire de recherche, commencera sous peu.

### • Tchad

La mission de formation qui a eu lieu en mai a permis à l'équipe nationale de mener à bien la collecte des données de fin d'année. La saisie des données a été complétée, ce qui permettra d'amorcer rapidement le travail d'analyse. ■

## En bref...

### Le PASEC entame une évaluation complémentaire en Guinée

Grâce à un appui de la Banque Mondiale, le PASEC a démarré en septembre une nouvelle évaluation portant sur le programme de formation initiale des maîtres de Guinée (FIMG). Une première étude avait eu lieu en 1999, deux ans seulement après la mise sur pied du programme, et avait donné des résultats encourageants. On avait alors évalué la performance des deux premières cohortes d'enseignants formés dans le cadre du programme FIMG. En intégrant

les nouvelles cohortes d'enseignants formés depuis, l'étude de 2004 permettra d'approfondir les premiers résultats dans le but d'obtenir une évaluation précise de l'impact du programme FIMG sur la qualité de l'enseignement.

### Les résultats du PASEC sur les enseignants contractuels alimentent la réflexion en Afrique

A l'occasion de la Conférence sur les enseignants non fonctionnaires du primaire, qui se tiendra à Bamako (Mali)

du 21 au 23 novembre prochain, le PASEC a reçu de la Banque Mondiale le mandat de produire une étude sur le thème des acquisitions scolaires en lien avec les différentes catégories de maîtres en Afrique francophone. Ce thème a déjà été abordé par le PASEC dans le cadre d'évaluations thématiques au Mali et au Niger. Les résultats de cette étude serviront à alimenter les discussions lors de la conférence co-organisée par l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA), la Banque Mondiale et l'Internationale de l'Éducation, et à laquelle sont invités 12 pays francophones d'Afrique.

## Réunions régionales sur l'enseignement du français et les politiques linguistiques dans les pays francophones

Initié à la suite des Etats généraux de l'enseignement du/en français organisés à Libreville, en mars 2003, le processus des consultations régionales s'est achevé, en juin dernier, à Sainte-Lucie, pour la zone comprenant les pays des Caraïbes.

Auparavant, la réunion régionale pour les pays de l'Océan Indien s'était tenue à Maurice, en avril, et ensuite, c'est à Sofia (Bulgarie), en mai 2004, qu'a eu lieu la concertation régionale

pour les pays d'Europe centrale et orientale.

Ces réunions de réflexion et de concertation sur l'état de l'enseignement du français et les politiques linguistiques dans les pays francophones ont permis de dresser un état des lieux exhaustif sur l'aménagement des langues et les différentes pratiques pédagogiques dans tous les niveaux d'enseignement.

Chacune de ces réunions a permis de formuler des recommandations pour améliorer l'enseignement et l'apprentissage du français au sein des systèmes éducatifs, en tenant compte des réalités des contextes d'apprentissage et des spécificités régionales et locales. Les résultats de ces consultations serviront d'éléments de base en matière de promotion du français dans les systèmes éducatifs des pays francophones. ■

## Deuxième Conférence régionale sur l'enseignement secondaire en Afrique subsaharienne

Les nombreux efforts déployés en faveur de l'Education pour tous visent essentiellement l'éducation de base. Les études menées dans les pays du Sud montrent souvent une déperdition scolaire importante en fin de cycle primaire. C'est pour remédier à cette situation et faire de l'enseignement secondaire la seconde priorité dans les politiques éducatives des pays africains que la Banque Mondiale a lancé, en 2002, l'initiative pour l'enseignement secondaire.

La 1<sup>ère</sup> Conférence qui s'est tenue à Kampala, en juin 2003, portait sur l'urgence d'élargir l'accès à l'enseignement secondaire et de mettre en place des réformes de qualité. La 2<sup>ème</sup> Conférence, organisée par le Ministère de l'Education du Sénégal, l'Institut de la Banque Mondiale, l'Association pour le Développement de l'Education en Afrique (ADEA) et l'Institut International de la Planification de l'Education (IPE) a eu lieu, à Dakar, du 6 au 9 juin 2004.

L'objectif de cette conférence, qui a rassemblé de nombreux décideurs de l'ensemble du continent, était de favoriser l'échange d'information et de créer des réseaux entre décideurs et partenaires de l'éducation. Elle s'est penchée sur deux problématiques majeures : le coût et la viabilité financière de l'enseignement secondaire ainsi que la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage. ■

## Atelier de concertation des coordonnateurs EPT

Les équipes nationales EPT de vingt deux pays d'Afrique ont pris part à l'atelier de concertation des coordonnateurs EPT qui s'est tenu, à Dakar, du 28 juin au 2 juillet 2004. Organisé conjointement par le Bureau Régional pour l'Education en Afrique de l'UNESCO, l'Agence intergouvernementale de la Francophonie et la CONFEMEN, l'atelier avait pour objectif de faire le point sur l'état d'avancement de la préparation et de la validation des plans nationaux EPT.

Si la plupart des pays d'Afrique subsaharienne disposent d'un plan d'action national EPT, il reste d'abord à mettre ces plans en cohérence avec les cadres stratégiques existant et, ensuite, à les mettre en œuvre, avec détermination, pour atteindre les objectifs de l'Education pour tous à l'horizon 2015.

La mise en œuvre des PAN/EPT dépend non seulement de la mobilisation des ressources, mais également de la capacité technique des équipes nationales et de la maîtrise

des aspects méthodologiques. A cet égard, l'atelier a permis aux acteurs de l'EPT dans les pays de renforcer leurs capacités en matière d'analyse sectorielle et de suivre une formation pratique sur les modèles de simulation sur le rapport coût/efficacité. Un «kit» d'appui a été diffusé à cette occasion. Il s'agit d'un instrument d'élaboration des indicateurs de suivi et d'évaluation dans le cadre d'un diagnostic et d'une planification pertinente. Les échanges d'expériences ont permis d'adapter cet outil à certaines situations spécifiques. ■

## Conférence internationale sur l'enseignement bilingue franco-arabe au Niger et au Tchad

Les gouvernements du Niger et du Tchad ont organisé, à N'Djaména, du 28 au 30 juin 2004, une conférence visant à sensibiliser la communauté internationale sur le bilinguisme franco-arabe qui se révèle être un vecteur de développement de l'éducation et de consolidation de l'unité nationale. L'organisation a été soutenue par la Banque Islamique de Développement (BID), avec l'appui technique et financier de l'UNESCO.

La conférence a permis de vulgariser les résultats d'une étude sur le bilinguisme réalisée dans ces deux pays. A l'issue des travaux, les participants ont publié «l'Appel de N'Djaména sur l'éducation bilingue franco-arabe» qui illustre la volonté politique des deux pays de promouvoir l'éducation bilingue afin de faciliter l'atteinte des objectifs de Dakar et du Millénaire.

Des programmes nationaux de formation bilingue sont actuellement mis en œuvre dans ces deux pays afin d'améliorer l'accès à

l'éducation de base ainsi que la qualité et la pertinence des systèmes éducatifs par rapport aux réalités et aux besoins socio-économiques des individus et des pays. Au Niger, l'arabe a le statut de langue nationale tandis qu'au Tchad, il s'agit de la langue officielle. Ces programmes touchent notamment au bilinguisme (français-arabe) dans l'enseignement de base, la formation professionnelle et l'alphabétisation. Ils visent également à rapprocher les écoles coraniques des systèmes éducatifs formels. ■